



MOT DE LA MAIRESSE

Permettez-moi de vous souhaiter, au nom du conseil et du personnel de la Ville de Rivière-du-Loup, une bonne année 2019. En ce qui nous concerne, le conseil s'est remis à la tâche depuis déjà quelques semaines, bien conscient du fait qu'il y a beaucoup de travail qui l'attend encore cette année.

Nous avons manifesté clairement notre intention d'être près des citoyens et souhaitons poursuivre en ce sens. Pour ce faire, nous multiplions les rencontres, les soirées d'information, les moments où il est possible d'établir un lien direct, d'échanger avec les citoyens afin de s'assurer de la validité des choix que nous faisons, au conseil.

Nous comptons, entre autres, faire appel aux jeunes cette année, en créant un comité jeunesse qui nous permettra de connaître de façon plus précise quelles sont les priorités de ceux qui prendront notre relève, dans le futur.

Cette proximité avec les citoyens s'exprimera donc de multiples façons, notamment pour le développement économique qui est un atout exceptionnel pour notre ville. Bientôt, l'heure sera venue de soumettre des projets qui contribueront de façon tangible à la qualité de vie de l'ensemble de la collectivité. Et puis, nous lancerons, comme promis, l'importante démarche de budget participatif, dont nous vous parlons justement dans la présente édition du bulletin municipal.

Profitez de toutes nos activités d'hiver pour la famille, de nos installations, de notre programmation. Tout cela contribue, sans aucun doute, à la santé et au bonheur collectif!

Bonne lecture,

Sylvie Vignet

PLEINS GAZ SUR LA BIOMÉTHANISATION!

Vous avez entendu tout et son contraire sur l'usine de biométhanisation? Pourquoi ne pas faire un tour des mythes et voir ce qu'il en est réellement.

SUITE EN PAGE 4 ET 5



Budget participatif
**VOIX
CITOYENNE**
PAGE 3



Budget 2019
**RÉSUMÉ
ÉCLAIR!**
PAGE 4



Patinoires
**FERMETURES
UTILES**
PAGE 7



Politique famille et aînés

À VOUS LA PAROLE!

La Ville œuvre présentement à la refonte de sa *Politique famille et aînés*. Cette politique et les plans d'action qui en découlent touchent tous les aspects de la vie quotidienne : santé, divertissement, sport, environnement, transport, etc.

Dans le cadre de cette démarche, les citoyens étaient conviés l'automne dernier à compléter un sondage, pour faire connaître leurs priorités, besoins et souhaits, pour un milieu de vie qui rejoint pleinement leurs aspirations. Plusieurs centaines de sondages ont été reçus.

La prochaine étape de la démarche est celle des groupes de discussion (*focus group*), où des sujets seront approfondis de vive voix. Vous souhaitez influencer les actions qui seront privilégiées par les acteurs municipaux et de la communauté au cours des prochaines années? C'est le moment!

Les aînés, les familles et les citoyens qui veulent participer aux groupes de discussion, qu'ils aient rempli ou non le sondage, sont invités à faire connaître leur intérêt sans tarder à marie-noelle.richard@villerdl.ca ou au 418 867-6643.



Il est également toujours possible d'acheminer des réflexions sur des sujets précis, aux coordonnées mentionnées. Il peut autant être question d'éléments positifs que l'on souhaite souligner que de points à améliorer ou de suggestions pour un milieu de vie idéal. Tout ce qui peut avoir un impact sur la qualité de vie est sur la table. Logement, loisirs, mobilier urbain, éclairage, trottoirs, bénévolat, emploi et mentorat, services à domicile ou tout autre sujet jugé pertinent.



Rivière-du-Loup se mobilise pour 2050

S'ENGAGER POUR UN FUTUR TOUJOURS PLUS STIMULANT



Depuis 2010, la Ville de Rivière-du-Loup est investie dans une démarche de développement durable intitulée *S'engager pour un futur stimulant*. Inspiré de la démarche *The Natural Step*, ce plan intégré teinte chacune des décisions prises à l'hôtel de ville, basé sur des valeurs d'engagement, de protection de l'environnement, de vigueur économique et d'entraide.



À l'origine, l'exercice avait été l'occasion pour la population, les élus et des spécialistes d'imaginer la ville de Rivière-du-Loup en 2050, telle qu'ils la rêvent. Aujourd'hui, l'heure est venue de faire un bilan et de relancer la planification stratégique qui s'étendra jusqu'en 2024.

Une soirée d'information sera d'abord organisée afin de faire un bilan. Puis, les comités d'actions ciblées seront relancés en étant chargés des mêmes grands objectifs, à savoir : une communauté engagée, un environnement sain, une économie locale vigoureuse, un milieu de vie exemplaire et une qualité de vie exceptionnelle.

Ainsi, les citoyens seront de nouveau interpellés à participer à ce vaste remue-méninge collectif dont les détails seront dévoilés au cours des prochaines semaines. En souhaitant vous voir alors nombreux à vous engager pour un futur toujours plus stimulant!



Budget participatif

LE CITOYEN, AU CŒUR DU PROCESSUS



Qu'est-ce qu'un budget participatif? Comment impliquer le citoyen dans ce processus? La chose paraît complexe? Détrompez-vous!

Le budget participatif est un processus démocratique décisionnel où les citoyens décident de la façon dont une partie du budget public sera dépensée.

Évidemment, il y a un cadre à la démarche, des balises, des objectifs, dont il faut tenir compte. Après tout, le but n'est pas de s'amuser à dépenser, mais de faire, démocratiquement, le meilleur choix possible pour la collectivité. Cela veut dire : tenir compte des moyens, de l'impact, de la portée et la faisabilité du projet, etc.

Plusieurs municipalités ont tenté l'expérience, pensons à Nicolet, Matane ou Saint-Basile-le-Grand. Chaque fois, l'exercice a permis une tempête d'idées fort inspirante qui s'est conclue par un projet parfaitement adapté aux besoins du milieu.

Les citoyens sont, en quelque sorte, les experts des problèmes et enjeux vécus et des besoins qu'il faut combler sur le terrain, alors que les professionnels, les gestionnaires, sont pour leur part les experts de l'aménagement et des solutions techniques appropriées pour les projets. Dans le processus du budget participatif, ces deux savoirs se rencontrent pour maximiser la satisfaction des citoyens et réaliser des projets qui s'inscrivent dans des paramètres réalistes et crédibles. Tout le monde est gagnant!

Souvent, le budget participatif est aussi un moyen concret d'inclure les jeunes. De fait, certaines villes permettent le vote pour choisir les projets dès l'âge de 16 ans!



Combien?

En général, les villes allouent de 8 à 10 \$ par citoyen. À Rivière-du-Loup, les élus ont réservé 150 000 \$ pour le premier exercice de budget participatif.

Quelle démarche?

Les détails précis du processus seront dévoilés au cours des prochains mois, mais une certaine logique de base guide la mise en place du budget participatif :

- 1- On forme d'abord un comité de pilotage, composé d'élus, de fonctionnaires et de citoyens, qui fixera les règles et réalisera un plan de mobilisation.
- 2- Puis, c'est la tempête d'idées : c'est l'étape où on discute d'idées potentielles pour des projets.
- 3- Ensuite, c'est le développement des projets : en atelier ou en comité, les citoyens et la fonction publique développent des projets réalisables.
- 4- On vote pour les projets préférés.
- 5- La Ville met en œuvre le projet (ou les projets) priorisé par les citoyens.

Une fois la démarche terminée, elle sera ensuite évaluée afin de savoir si elle sera reconduite et de quelle manière.

PLEINS GAZ SUR L'USINE DE BIOMÉTHANISATION!

Vous avez entendu tout et son contraire sur l'usine de biométhanisation? Pourquoi ne pas faire un tour des mythes et voir ce qu'il en est réellement.

Le mythe le plus tenace est sans doute celui voulant que l'usine ne fonctionnerait pas. Il en va tout autrement! Le 20 décembre dernier, l'usine atteignait même, pour la première fois au cours d'une année, le mythique chiffre d'un million de mètres cubes de gaz produit! Bien qu'en attente de la touche finale qui permettra l'étape ultime de transformation du gaz, il n'en demeure pas moins que l'usine fait déjà œuvre environnementale, sa première raison d'être, à l'heure où l'enjeu est on ne peut plus vital. Ainsi, le gaz produit est 21 fois moins polluant que celui qui aurait été engendré par les mêmes matières rejetées au lieu d'enfouissement technique. En outre, un compost de grande qualité est généré et enrichit depuis quelques années des terres agricoles de la région.

Par ailleurs, le tonnage de matières reçues à l'usine est en hausse, de plus de 16 % de volume en 2018, comparativement à l'année dernière. Ces résultats sont le fruit des efforts soutenus des ménages et industries, commerces et institutions (IC), qui adhèrent à la collecte et y participent avec assiduité. Au 31 décembre 2018, plus de 3591 tonnes de matières avaient ainsi été détournées de l'enfouissement, un tonnage qui s'ajoute au volume émanant des autres sources d'approvisionnement. Autant à Rivière-du-Loup que pour l'ensemble des utilisateurs, le tonnage avait dépassé le total de l'année précédente.

Ces résultats sont encourageants et tous sont maintenant invités à mettre la main à la pâte. Il faut en effet insister sur l'importance d'alimenter l'usine en matières organiques, alors que chaque tonne rapporte 92,14 \$ à la SEMER pour financer ses opérations, d'une part, et permet aux collectivités de traiter leurs matières organiques à meilleur coût de l'autre, l'enfouissement étant plus coûteux.

Rappelons que l'usine de biométhanisation appartient à la collectivité. Elle a nécessité un investissement de 27,6 M\$ des différents paliers de gouvernement et fonds environnementaux. De cette somme, 1,8 M\$ provient du partenariat liant la Ville, la MRC et une entreprise privée. C'est donc dire que la Ville a concrètement investi 720 000 \$ pour sa réalisation.

Finalement, alors que la lutte aux changements climatiques est plus que jamais d'actualité et que des centaines de milliers de Québécois ont signé et signent le Pacte pour la transition, l'usine de biométhanisation est une façon concrète d'agir. D'ailleurs, celle-ci est citée par Phareclimat.com comme une initiative inspirante au Québec pour l'atténuation des gaz à effet de serre.



BUDGET 2019 : RÉSUMÉ ÉCLAIR!



Pour consulter les documents relatifs au Budget 2019, visitez la section « budget » du VilleRDL.ca

Vous avez manqué la présentation du Budget 2019? Voici les faits saillants :

- Hausse des taxes de 2,24 %, suivant l'inflation;
- Budget équilibré, malgré une hausse des dépenses de 5,98 %;
- Revenus en hausse de 3,08 %;
- Rôle d'évaluation imposable en hausse de 1,33 %;
- Bonification des investissements consacrés au pavage de 100 000 \$;
- PTI : 128,67 M\$ investis pour les différents projets, dont 31,5 M\$ en 2019;
- Endettement total net estimé à 50 M\$, en hausse de 11 M\$;
- Respect des trois ratios de l'endettement.

Taxe foncière

- Hausse du taux résidentiel de 0,0361 \$, fixé à 1,0688 \$;
- Hausse du taux pour les industries de 0,0789 \$, fixé à 2,0509 \$;
- Hausse du taux pour les immeubles non résidentiels de 0,0724 \$, fixé à 1,8814 \$.

Tarifs

- Gel du tarif résidentiel pour l'eau potable à 205 \$;
- Gel à 95 \$ de la vidange des fosses septiques;
- Gel du tarif résidentiel de la collecte et du traitement des ordures, matières récupérables et organiques à 140 \$;
- Tarif résidentiel pour les égouts passe de 165 \$ à 172 \$.

Pour une résidence moyenne de 199 596 \$, les taxes augmenteront de 58,58 \$ ou 2,24 % (foncières et tarification) pour les secteurs desservis en aqueduc et égouts de Rivière-du-Loup.

Au menu, en 2019

- Agrandissement et l'amélioration du Centre de tri;
- Remplacement du système de réfrigération au Centre Premier Tech;
- Plans et devis pour l'agrandissement de la bibliothèque Françoise-Bédard;
- Réfection de différentes voies, dont les rues Sainte-Claire et Fraserville;
- Le réaménagement de la caserne incendie sera réévalué;
- Mise en place d'un parc territorial régional avec la MRC;
- Développement de l'entrée ouest (parties nord et sud);
- Augmentation de capacité de traitement des étangs aérés;
- Réalisation du Carrefour maritime;
- Lancement du budget participatif doté d'une enveloppe de 150 000 \$.

Application VilleRDL

POUR TOUT SAVOIR, SUR-LE-CHAMP!



Vous voulez être informés sans attendre de toutes les nouveautés, recevoir les avis, les communiqués, les nouvelles, pour savoir exactement quand des travaux seront effectués, être informés des bris qui surviennent, ou encore nous signaler des problèmes : l'application VilleRDL est à ajouter sans plus attendre à vos appareils!

Pour obtenir l'application, il vous suffit de vous rendre dans le magasin des applications, App Store ou GooglePlay, et d'inscrire villerdl dans le champ de recherche, identifié par une loupe. Cliquez « obtenir »... et le tour est joué!

Bonne utilisation!

CHRONIQUE MUNICIPALE

RECEVEZ-VOUS NOTRE INFOLETTRE?

Toutes les deux semaines, la Ville expédie son Infolettre par courriel à ses abonnés. Dans ce précieux pense-bête, vous trouverez des rappels des dates importantes, des conseils pratico-pratiques autant sur la collecte des déchets que la prévention des incendies et une foule de renseignements sur les différents services municipaux.

Comment vous inscrire?
 Par courriel : ville@villerdl.ca
 En ligne : en bas de la page d'accueil du VilleRDL.ca
 Par téléphone : 418 867-6700

SE DÉVELOPPER À L'OUEST



L'automne dernier, la Ville a présenté aux résidents du secteur, de même qu'aux citoyens et promoteurs, un concept illustrant le développement potentiel de l'entrée ouest. Le projet offre pas moins de 49 000 m² de terrain disponible visant la densification responsable, comptant sur des espaces verts et des stationnements discrets, profitant d'une diversité d'usages, mêlant le commerce et les services aux bâtiments résidentiels.

Pour la mairesse Sylvie Vignet, présenter une vision dès le départ, avant la moindre pelle-tée de terre, est une façon de faire idéale afin de préparer les choses au lieu de s'ajuster aux circonstances. C'est d'autant plus important que ce secteur de la ville a un intérêt hautement stratégique : « l'entrée ouest, c'est l'accueil de notre ville, la porte d'entrée qui est, en somme, notre première occasion de faire bonne impression chez ceux qui nous rendent visite, en provenance de l'ouest. C'est extrêmement important pour nous. C'est un endroit qui mérite une planification sérieuse et une démarche rigoureuse. »

Le concept qui a été présenté par vidéo a un fil conducteur nettement établi : réaliser un secteur qui soit dynamique, fonctionnel, sécuritaire, attrayant et qui contribuera à la qualité de vie des citoyens.

« L'entrée ouest, c'est l'accueil de notre ville, la porte d'entrée qui est notre première occasion de faire bonne impression. »

BIENVENUE!

Les prochaines étapes consisteront à recueillir les commentaires qui conduiront à la conception des plans et devis en 2019 pour l'ensemble des réseaux et aménagements. Des critères et grilles d'analyse des projets seront élaborés, menant à différents scénarios pour déployer le projet par phases. Puis, les documents d'appel de proposition seront rendus disponibles pour mener à une réalisation pouvant débuter vers 2021.

La vidéo et le document relatif à la présentation sont disponibles en ligne, dans la section « urbanisme » du VilleRDL.ca

Journée jeans

L'INVITATION EST LANCÉE AUX BUREAUX ET COMMERCES!

C'est à la suite d'une initiative émanant de ses employés, inspirés par le célèbre *Casual Friday* américain, que la Ville a autorisé le port du jeans sur une base volontaire chaque vendredi, moyennant un don de 2 \$ ou plus à la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup. Un moyen simple de collecter des fonds pour une bonne cause.

La Ville lance maintenant l'invitation aux bureaux, entreprises et commerces à rejoindre le mouvement pour soutenir la Fondation, que ce soit par une journée semblable ou toute autre initiative. Pour adopter la journée jeans ou lancer votre propre campagne au profit de la Fondation, il suffit de contacter le 418 868-1010, poste 2482.



FERMER POUR MIEUX OUVRIER



Parmi les joies de l'hiver figure sans contredit celle d'aller faire quelques figures de style ou lancer frappés sur les patinoires extérieures ou des tours de pistes sur les anneaux. Aussitôt que le froid s'installe, le Service loisirs, culture et communautaire est à pied d'œuvre pour rendre les installations disponibles, puis assumer leur entretien tout au long de la saison blanche.

À l'approche d'un redoux ou au cours de celui-ci, certaines stratégies laissent toutefois quelques citoyens perplexes. Pourtant, les fermetures préventives des glaces ont leur utilité.

Ainsi, il arrive que les patinoires soient fermées alors que visuellement, tout semble parfait. Sachez d'abord que les installations ne sont jamais fermées sans raison. À l'œil, elles peuvent sembler correctes, mais la chaleur a pu entraîner une fonte d'eau en sous-couche, qui pourrait causer des incidents. De même, lorsque la glace est amollie par la chaleur, elle est plus vulnérable et les patins l'endommagent plus profondément. Au retour du temps froid, il s'avère alors nécessaire de refaire deux ou trois couches de glace plutôt qu'une seule pour revenir à une glace de qualité. Nécessairement, la réouverture est d'autant retardée.



« Tiens, il y a une pancarte de fermeture? C'est sûrement parce qu'il y a de la neige sur la patinoire tout simplement... On va amener nos pelles et allez hop, on s'élanç! »

... Vous vous êtes reconnus? Ça part d'une bonne intention, on s'en doute bien, mais c'est délibérément qu'un couvert de neige est parfois laissé en place à l'approche d'un redoux. En effet, la neige agit comme écran naturel et permet ainsi de limiter l'impact du réchauffement sur la glace et donc, un retour en opération plus rapide.

Bref, si un écriteau indique qu'une glace est fermée, il est important de respecter la consigne et ainsi contribuer à minimiser le temps nécessaire à la réouverture. Bon hiver à tous!

PLUS DE 5 700 J'AIME

Cliquez *J'aime* sur notre page pour être mis au parfum de nos plus récentes nouvelles et des événements à venir et obtenir de l'information en temps réel sur les bris d'aqueduc et déviations de circulation, entre autres. [f /villeRDL](https://www.facebook.com/villeRDL)





BOULE DE NEIGE 2019

Glissade en tube • 11 h à 16 h
Toutes les fins de semaine
Lieu : Pente Frontenac



Disco-patin en plein air • 18 h 30 à 20 h
Musique, lumières d'ambiance et chocolat chaud

8 février – Saint-Ludger (16, rue Vézina)
15 février – Parc Cartier (11, rue Wilfrid-Laurier)



Festival de hockey bottine sur glace • 23 février, 9 h à 16 h 30
Dans une ambiance festive, ce tournoi est proposé aux enfants de 8 à 12 ans ainsi qu'à leurs parents • Inscription obligatoire
Lieu : Patinoire du Centre-ville (42, rue de l'Hôtel-de-Ville)

Randonnée aux flambeaux • 1^{er} mars, 19 h à 21 h
Promenade nocturne en raquette dans les sentiers balisés
Lieu : Départ du chalet de ski (8 A, rue P.-E. Grandbois)

Fête des neiges • 3 mars, 10 h à 15 h
Grande variété d'activités extérieures qui sauront plaire aux familles
Lieu : Parc Blais



Le week-end BOULE DE NEIGE

Concours intercollégial de sculpture sur neige • 1^{er} au 3 février
Les sculpteurs se donnent rendez-vous au centre-ville sous le thème *Monde chimérique*
Lieu : Rue Lafontaine

Marche aux flambeaux • 1^{er} février, 19 h à 20 h 30
Découvrez le parc la nuit à la lueur des flambeaux
Feu de camp et chocolat chaud
Lieu : Parc des Chutes



Rallye familial par le Musée du Bas-Saint-Laurent
2 et 3 février, 8 h 30 à 16 h 30
Découvrez en famille les sculptures réalisées • Questionnaire chez Coco Latté
Lieu : Coco Latté (500, rue Lafontaine)

Espace glissade • 3 février, 10 h à 16 h
Glissade de neige géante sur la rue Lafontaine
Lieu : Rues Laval à Dollard

Sculpteurs de demain par le Musée du Bas-Saint-Laurent • 3 février, 11 h et 13 h
Deux séances d'apprentissage sont offertes aux enfants qui souhaitent connaître les rudiments de la sculpture sur neige
Lieu : Carré Dubé

Visites animées par le Musée du Bas-Saint-Laurent • 3 février, 13 h et 15 h
Découvrez les sculptures de neige sous un nouvel angle : les œuvres, les défis et les anecdotes
Lieu : Carré Dubé (départ)

Viens gagner ta place chez les Loupiots • 10 février, 9 h 30 à 10 h 30
Petits concours et activités organisés par les patineurs du club local et par des invités de l'extérieur
Lieu : Anneau de glace Frontenac

Festival Grimpe en Ville • 15 au 17 février - \$
Événement panquébécois d'escalade de glace - Vendredi : conférence
Samedi : grimpe libre et tyrolienne pour les petits
Dimanche : clinique d'initiation
Lieu : Parc des Chutes

Fête de clôture du Club de ski de fond de Saint-Ludger • 9 mars, 10 h 30 à 14 h
Seul, en famille ou entre amis, venez célébrer la fin de la saison
Dîner hot-dogs et surprises
Lieu : Chalet de ski (8 A, rue P.-E. Grandbois)

Cherche et trouve • 16 mars, 10 h à 12 h
Le défi est lancé : trouvez les indices bien dissimulés dans le décor enchanteur du parc
Lieu : Parc des Chutes

Service loisirs, culture
et communautaire
418 862-0906
VilleRDL.ca
[f /serviceloisirsrdl](https://www.facebook.com/serviceloisirsrdl)



Photos : Patric Nadeau, Nicolas Caraglio

À L'AGENDA LOUPERIVOIS

- 7 au 10 février : Vues dans la tête de... Kim Nguyen
- 22 de chaque mois : Transport collectif gratuit pour les Louperivois
- 4 mars : Date limite pour le 1^{er} versement des taxes municipales
- 2 au 10 mars : Semaine en famille. Ne manquez pas la programmation à venir!
- 1^{er} avril : Fin de l'interdiction du stationnement de nuit
- 16 avril : Ouverture de l'écocentre
- Semaine du 5 mai : Collecte de rebuts volumineux, sur réservation avant le 3 mai, 12 h

PRODUCTION

Publié par la Ville de Rivière-du-Loup en janvier 2019
978-2-924095-40-9 (imprimé)
978-2-924095-41-6 (pdf)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

POUR NOUS JOINDRE

Ville de Rivière-du-Loup
418 867-6700 • ville@villerdl.ca
VilleRDL.ca



Rivière-du-Loup,
leader en développement durable!

Ce bulletin est publié sur du papier Enviro 100,
100% postconsommation